

PV/COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 octobre 2021

L'an deux mille vingt-et-un le 22 octobre, à 20h10, le Conseil Municipal de la commune de Chalus, convoqué le 14 octobre 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LIGNIERE Frédéric, maire.

Présents : M. BEAUNE Patrice, Mme BESSON Estelle, Mme BOUGUENNEC Annie, Mme ISRAEL Françoise, M. LIGNIERE Frédéric, M. MARQUES DE SOUSA FREITAS Sabino, M. OLLE Alain, M. TARDIVEL Ghislain, M. THIALLIER Gérard, M. VACHER Jean-Pierre

Absents/ Excusés : M.VERNEYRE Richard

Secrétaire de séance : Mme. BESSON Estelle

ORDRE DU JOUR

- **projets et travaux en cours**
- **Informations et questions diverses**
- **point diverses commissions**

A l'ouverture de séance, Mr le Maire demande l'autorisation de rajouter à l'ordre du jour :

- **modification de la délibération numéro 3 sur les régies**
- **renouvellement du contrat de Mme BRUN**
- **signature du bail de location d'un terrain communal**

Approbation du compte - rendu de la réunion précédente

Le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 03 septembre n'amenant pas de remarques particulières,

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte rendu précédent.

1. Projets et travaux en cours

- Travaux aire de jeux vers ancienne école :

Une demande de subvention a été déposée auprès du conseil départemental au titre du Plan de relance du Fonds d'Intervention Communal 2021. Elle sera étudiée lors de la prochaine commission permanente.

Un arrêté nous a autorisé à commencer les travaux. La création du terrain de boules est terminée.

L'investissement du mobilier sera effectué dès l'obtention de la subvention.

- Glissières de sécurité en bois sur voirie :

Les travaux subventionnés par le conseil départemental au titre des amendes de police seront réalisés au cours du mois de décembre.

Ils consistent à la pose de gardes corps le long du chemin de Ste-Madeleine et de la rue du Rabichou ainsi que l'implantation de passage piétons en direction de la place de la fontaine.

En réflexion, le traçage d'un arrêt de bus.

2. Infos et questions diverses

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'un courrier reçu des services de l'urbanisme (DDT63) annonçant une réorganisation du service et entraînant un allongement des délais de traitement des CUa et CUb.
- En vue de la randonnée moto TELETHON des Gorges de l'Allagnon, le 27 novembre 2021, une autorisation de passage nous a été demandée. Nous l'accordons à l'unanimité. Le plan de passage sera affiché.
- Le Syndicat Mixte de l'Eau nous a informé du projet de tarification pour les compteurs communaux. Jusqu'à présent les consommations des compteurs communaux ne faisaient pas l'objet de facturation. Au 1^{er} janvier 2023, la tarification de la consommation d'eau rentrera en vigueur.
- Suite à la demande d'étude du passage de l'éclairage public en LED, nous avons reçu le devis des travaux. Pour le moment, la réflexion sur ce devis ne peut avoir lieu puisque nous n'avons pas reçu l'étude de la consommation et donc les économies qui seraient réalisées avec ce changement.

3. Point diverses commissions

- cimetière : des travaux de réfection ont été réalisés sur la tombe de Monsieur Auzat par l'agent communal.
Le crépi en ciment tombe de certains murs de clôture. Après avoir rénové le mur de l'ancienne fontaine rue des Aires, nous allons étudier la possibilité de refaire ces murs en pierres apparentes avec joints à la chaux. Un essai d'engazonnement est prévu ainsi que l'aménagement autour du Columbarium.
 - Projet pour 2022 sur la numérotation des rues
 - Plusieurs travaux d'entretien en maçonnerie sont à prévoir et l'achat d'une bétonnière pourrait être envisagé (bétonnière thermique ou bétonnière attelée au tracteur).
 - Des chemins ont récemment été endommagés suites aux mauvaises conditions climatiques, en prévoir la réfection.
 - La conduite d'eau chemin des sources qui alimente la fontaine est à reprendre.
 - La commission fleurissement présente son bilan avec des dépenses à hauteur de 210 euros (fleurs, terreau, pots de fleurs).
Des chrysanthèmes seront plantés à l'entrée du cimetière pour la Toussaint.
 - Des travaux de peinture pour rafraîchir les rampes du balcon à la mairie et le portail du cimetière pourraient être envisagés.
 - Un bilan est fait sur la location des gîtes entre les locations touristiques et les locations au mois en occupation précaire. Nous dépasserons les 6 000 €. Un devis pour changer la porte d'entrée d'un des gîtes va être réactualisé afin de procéder à son remplacement et des petits travaux de rafraîchissement vont être engagés. De plus importants travaux de remplacement de menuiseries seraient nécessaires mais au vue des devis, nous allons étudier la possibilité de subventions.
- Une idée de boîte à livre est exposée, pour rester dans l'esprit du village vigneron une grosse tonnelle pourrait servir de support avec la création d'étagères et d'une porte. Elle serait déposée vers l'ancienne cabine téléphonique.
- Mme Bouguennec nous informe qu'elle ne souhaite plus être déléguée CNAS. Nous mettrons ce point à l'ordre du jour du prochain conseil.

4. Modification de délibération

Monsieur le Maire demande l'autorisation de modifier la délibération n°3 du 9 juillet 2020 sur les régies.

La phrase « de créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux » est remplacée par « de créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux, **de les modifier, de les supprimer** »

Vote à l'unanimité du conseil municipal.

5. Renouvellement de contrat de Mme BRUN

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le contrat de Madame Françoise BRUN arrive à échéance au 31 décembre 2021. Madame Françoise BRUN a informé de son souhait de continuer son activité au sein de la commune de CHALUS.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents vote pour le renouvellement de ce contrat.

6. autorisation de la signature d'un bail pour location des communaux

Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer un bail de location du terrain communal situé sur la parcelle ZI 125 lieu-dit «La chaux grande» d'une superficie totale de 8ha 29a 90ca à Mr Laurent MANLHIOT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents vote pour la signature de ce bail.

Séance levée à 22 h 50